Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 42 (1995)

Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

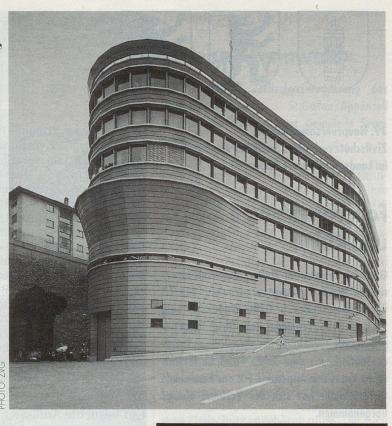
On remonte la pente...

Le président du Grand Conseil du canton de Neuchâtel, M. Renevey, remercia l'ACNPC de son activité précieuse en vue de la protection de la population. Neuchâtel n'échappe pas à l'obligation de devoir réaliser des économies, chose dont la protection civile a dû souffrir. Maintenant, cependant, la protection civile comme l'ACNPC vont pouvoir remonter la pente... Jean Mägerli, qui apportait les salutations et les remerciements du chef du Service de la protection civile du canton de Neuchâtel, affirma que la restructuration de la protection civile selon la réforme 95 donnerait encore beaucoup de travail au canton, mais que ce travail était nécessaire si l'on voulait assurer efficacement la protection de la population.

Enfin, l'auteur du présent rapport apporta les meilleures salutations de l'Association faîtière suisse et remercia le comité de l'ACNPC de sa précieuse activité. Pour l'Union suisse pour la protection civile, les associations cantonales sont de précieux partenaires qui, les premiers, prennent conscience et informent de l'ambiance qu'on ressent à la base de la protection civile, dans différentes régions.

Au cœur du cœur: la CTA

Divisés en trois groupes et conduits avec beaucoup de compétence, les participants visitèrent le vaste bâtiment équipé de manière très fonctionnelle. Ils purent voir le local bien connu des amateurs de films policiers télévisés, dans lequel un délinquant, portant un numéro bien distinct, est présenté en compagnie de personnes non concernées, pour être identifié par sa victime à travers une vitre spéciale. Ils virent aussi des cellules de prison, la célèbre chaise propre à photographier les malfaiteurs sur toutes les faces, un laboratoire photograEt le bâtiment va: celui de la police cantonale neuchâteloise ressemble vraiment à un navire.



phique ainsi qu'une collection précieuse de pistolets.

Les visiteurs portèrent ensuite un intérêt particulier à la centrale de transmissions et d'alarmes (CTA). A l'aide de 18 moniteurs, on surveille le réseau routier du canton de Neuchâtel. Cette centrale assure en effet à la fois la gestion du trafic des tunnels routiers et celle des communications de la police cantonale. Quatorze opératrices et opérateurs s'y relaient par équipes de deux au minimum, 24 heures sur 24. Toutes les informations, tous les appels de l'extérieur y convergent, puis sont redistribués aux destinataires ou, le cas échéant, provoquent une alarme.

NEUKOM . **Mobilier** pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA 8340 Hinwil-Hadlikon Téléphone 01/938 01 04

Indispensable au cas où - judicieux et utile dès maintenant. Le mobilier de protection civile d'ACO.

Allenspach & Cie SA Untere Dünnernstrasse 33 4612 Wangen b/Olten

Tél. 062 32 58 85-88 Fax 062 32 16 52



ACO. La marque de confiance.